

Pour diffusion immédiate
Le 6 novembre 2013

Dépôt d'une nouvelle loi sur la protection et la gestion des renseignements médicaux

WHITEHORSE — Un projet de loi sur la protection et la gestion des renseignements médicaux a été déposé aujourd'hui devant l'Assemblée législative.

La nouvelle loi protégera les renseignements médicaux personnels tout en veillant à ce que les fournisseurs de soins de santé puissent avoir accès à l'information dont ils ont besoin pour fournir des soins de haute qualité.

« Nous voulons nous assurer de protéger les renseignements médicaux personnels des Yukonnais », a déclaré le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Doug Graham. « Cette loi spécifiera comment l'information pourra être partagée de façon appropriée afin de faciliter la prestation des services de santé. »

Au cours des dernières années, le ministère de la Santé et des Affaires sociales a collaboré avec les professionnels de la santé du Yukon à la rédaction du projet de loi.

Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Yukon a également formulé des commentaires très pertinents sur les nouvelles dispositions législatives. Le travail se poursuit en ce qui a trait à l'élaboration des règlements d'application, avant la mise en œuvre de la loi.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Nicole Goulah
Communications
Santé et Affaires sociales
867-456-6145
nicole.goulah@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-279

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.